

### Forfait – Tranquillité Organisation du classeur commerciale

### Structure organisationnelle

L'ensemble des documents/Justificatifs doit être présenté dans un classeur exclusivement dédié à l'activité commerciale selon l'arborescence organisationnelle suivante (l'ordre structurel ci-dessous doit <u>obligatoirement</u> être respecter. Auquel cas, la révision ne pourra être effectuée):

<u>Page de garde du classeur : le document « Liste des documents / justificatifs à transmettre » dûment traité (cases cochées)</u>

### 1 Une feuille de présentation intitulée : Informations Générales comprenant les éléments suivants :

 Extrait du registre du commerce (uniquement si l'activité commerciale est enregistrée auprès du registre du commerce).

# <u>1 Une feuille de présentation intitulée : Informations Financières Exercice précédent comprenant les</u> éléments suivants :

- ✓ Rapport de gestion (Bilan et Compte de résultat) de l'année précédente
- ✓ Tableau(x) d'amortissement(s) des investissement(s) réalisé(s) de l'année précédente (achat matériels de bureau, professionnels, informatiques, etc. supérieur à 500 CHF HT)
- ✓ Journal d'écritures / Grands-livres / Tableau(x) « charges-produits » de l'année précédente

# <u>1 Une feuille de présentation intitulée : AVS et prévoyance (2ème pilier) Titulaire comprenant les éléments suivants</u> :

- ✓ Décompte final AVS de l'année précédente
- ✓ Facture(s) intermédiaire(s)/acompte(s) AVS de l'année en-cours
- ✓ Décompte final du 2ème pilier de l'année précédente
- ✓ Facture(s) intermédiaire(s)/acompte(s) du 2ème pilier de l'année en-cours

## <u>1 Une feuille de présentation intitulée : Assurances Professionnelles comprenant les éléments suivants :</u>

✓ Facture(s) de(s) prime(s) d'assurance(s) professionnelle(s)

#### 12 intercalaires mensuels (janvier à décembre) comprenant les éléments suivants pour chaque mois :

- ✓ Une feuille de présentation intitulée : C/Courant Professionnel (1 feuille par C/Professionnel)
  - Comprenant le relevé bancaire du compte commercial ainsi que les justificatifs (factures, ticket, etc.) pour chaque mouvement bancaire ordonné derrière le relevé bancaire par ordre chronologique d'encaissements/décaissements présentés sur le relevé de caisse
- ✓ <u>Une feuille de séparation intitulée : Caisse professionnelle (1 feuille par Caisse professionnelle)</u>
  - Comprenant le livre de caisse (récapitulatif des l'ensemble des mouvements de caisses) ainsi que les justificatifs (factures, ticket, etc.) ordonnés derrière le journal de caisse par ordre chronologique d'encaissements/décaissements présentés sur le journal de caisse
- ✓ Une feuille de séparation intitulée : C/Courant privé
  - Comprenant l'ensemble des justificatifs (factures, tickets, etc.) encaissés/décaissés dédiés à l'activité commerciale par le biais du/des compte(s) bancaire(s) du titulaire ordre chronologique.



### Instructions relatives au traitement des données comptables

Selon les normes comptables et fiscales en vigueur, l'ensemble des mouvements bancaires/caisses doivent **obligatoirement** être justifié comme suit :

- ✓ <u>Par la remise d'un/des justificatifs</u> (tickets, factures d'achat, factures de vente, fiche de salaire,etc.)
- ✓ Par une annotation informatisée (libellé bancaire) ou manuscrite clair et lisible

Tous les justificatifs liés aux **frais de repas** (indépendamment des frais de repas clientèle/partenaire considéré comme des frais de représentation) doivent **être précisés** en portant la mention suivante : **« frais de repas »** 

Tous les justificatifs liés à des **frais de représentation / cadeau clients / frais de déplacement** professionnels doivent être précisés de la manière suivante : **« Type de frais + le nom/prénom/dénomination commerciale de la relation professionnelle ».** 

L'ensemble des justificatifs transmis pour le compte de l'activité commerciale encaissés/décaissés sur le compte bancaire personnel doit **obligatoirement** porter la **mention suivante « Compte privé ».** 

Toutes les factures (vente, achat, prime, etc.) <u>encaissées/décaissées l'année suivante dont la prestation et/ou la charge à eu lieu l'année précédente</u> (année en cours de clôture) doit être transmis pour traitement et présenté comme suit dans l'intercalaire de décembre :

- ✓ <u>La feuille de présentation intitulée : Factures/Prestations N encaissés en N+1</u>
- ✓ <u>La feuille de présentation intitulée : Achats N payées en N+1</u>
- ✓ <u>La feuille de présentation Intitulée : Acomptes clients</u> (Avance sur factures/prestations réalisées en N+1)
- ✓ <u>La feuille de présentation intitulée : Achats payées en avance (prestations débutant en N+1)</u>



Tout mouvement bancaire **non justifié** sera automatiquement considéré comme suit :

- ✓ Décaissements : dépenses privés
- ✓ Encaissements: chiffre d'affaires

### Transmission du classeur

Le classeur de l'exercice commerciale dûment organisé et justifié doit être transmis comme suit :

→ <u>Dépôt physique</u> : à l'adresse suivante (Bureau situé au sein des locaux professionnels de NEOS SUISSE SA) :

DB Fidu&Co
Chemin des Églantines 4
1219 Châtelaine (Vernier)